



Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

8862^e séance

Vendredi 17 septembre 2021, à 10 heures
New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Byrne Nason (Irlande)

Membres :

| | |
|---|------------------------------------|
| Chine | M. Dai Bing |
| Estonie | M. Jürgenson |
| États-Unis d'Amérique | M ^{me} Thomas-Greenfield |
| Fédération de Russie | M ^{me} Evstigneeva |
| France | M ^{me} Broadhurst Estival |
| Inde | M. Raguttahalli |
| Kenya | M. Kimani |
| Mexique | M. de la Fuente Ramírez |
| Niger | M. Abarry |
| Norvège | M ^{me} Juul |
| Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | Dame Barbara Woodward |
| Saint-Vincent-et-les Grenadines | M ^{me} DeShong |
| Tunisie | M. Ben Sliman |
| Viet Nam | M. Pham |

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2021/759)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2021/759)

La Présidente (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2021/804, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par l'Estonie et la Norvège.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2021/759, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Chine, Estonie, France, Inde, Irlande, Kenya, Mexique, Niger, Norvège, Fédération de Russie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Tunisie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Viet Nam

La Présidente (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2596 (2021).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Au nom des corédacteurs, l'Estonie et la Norvège, je voudrais remercier tous les membres du Conseil de sécurité de leur participation constructive au processus qui a conduit aujourd'hui à l'adoption à l'unanimité de la résolution 2596 (2021), prorogeant le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Le Conseil envoie ainsi un message unifié pour dire son appui aux efforts déployés à l'avenir par l'ONU en Afghanistan.

La résolution garantit la poursuite du mandat large et souple de la MANUA, notamment la surveillance des droits de l'homme, de la protection des civils et des violations et atteintes contre les enfants ainsi que l'établissement de rapports y relatifs, la facilitation et l'amélioration de l'accès humanitaire, et l'appui à la participation pleine, égale et effective des femmes à tous les niveaux de prise de décision.

La situation sur le terrain est fluide, et ces tâches pourraient maintenant être confrontées à des défis supplémentaires. Mais en fait, cela les rend plus importantes que jamais.

Nous sommes encouragés par la décision unanime du Conseil de prolonger le mandat de la MANUA. Il s'agit d'une étape essentielle pour que l'ONU reste sur place et tienne ses promesses en cette période critique. Nous, la communauté internationale, devons être là pour le peuple afghan de toutes les manières possibles, non seulement en paroles mais aussi en actes. Avec plus de 18 millions de personnes dans le besoin, nous devons intensifier et garantir l'acheminement de l'aide humanitaire. Nous devons insister pour que le personnel humanitaire, tant féminin que masculin, puisse accéder en toute sécurité et sans entrave aux activités humanitaires impartiales destinées à toutes les communautés touchées en Afghanistan.

À l'avenir, nous ferons tout notre possible pour obtenir du Conseil de sécurité un soutien continu et uni au travail de la MANUA et au peuple afghan. Le peuple afghan a besoin du soutien total de la communauté internationale et le mérite.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité a pris une mesure importante pour souligner l'importance du travail de l'ONU en Afghanistan en ce moment critique pour le pays. L'ONU travaille en Afghanistan depuis 1948. En prorogeant aujourd'hui le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), nous démontrons l'attachement de cet organe au rôle vital que joue l'ONU pour aider le peuple afghan.

En prolongeant le travail de la MANUA tel qu'il est assigné dans la résolution 2543 (2020), nous soulignons l'importance de l'attachement continu de l'ONU aux droits de l'homme, à la protection des civils et des enfants, à la coordination de l'aide humanitaire et à d'innombrables autres fonctions, qui seront fondamentales

pour l'avenir de l'Afghanistan. Ce texte souligne également le rôle de l'ONU dans la promotion des droits humains des femmes, des enfants et des membres des groupes minoritaires d'Afghanistan.

La résolution 2596 (2021) reconnaît que le personnel des Nations Unies travaille dans des conditions de sécurité qui se détériorent dans tout le pays. Nous restons profondément préoccupés par la sûreté et la sécurité du personnel national de la MANUA. L'ONU doit les protéger ainsi que leurs familles.

En tant que principal donateur d'aide humanitaire à l'Afghanistan, nous aidons nos partenaires sur le terrain à fournir des denrées alimentaires, une protection, des abris, des soins de santé essentiels, de l'eau, des installations sanitaires, du matériel d'hygiène et bien d'autres articles humanitaires vitaux aux Afghans.

Au cours de cette prolongation de six mois, nous attendons avec impatience de recevoir les rapports du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan, en particulier pour ses groupes vulnérables, et les propres recommandations de l'ONU sur ce que sera son rôle et son avenir en Afghanistan.

Nous reconnaissons que la situation actuelle en Afghanistan est fluide et dynamique. Mais le rôle de l'ONU doit toujours consister à servir les Afghans et à faire progresser leurs droits humains et leurs libertés fondamentales. Nous les soutiendrons dans cet objectif.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Fédération de Russie a voté pour la résolution technique 2596 (2021), qui proroge le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour six mois, jusqu'au 17 mars 2022.

Nous soutenons les activités de la MANUA visant à coordonner l'aide internationale en Afghanistan. Nous espérons que le personnel évacué de la Mission pourra retourner à Kaboul dans un avenir proche. Nous considérons comme positifs les signaux donnés par les autorités afghanes quant à leur volonté de continuer à interagir avec l'ONU et de garantir sa sécurité et l'inviolabilité de ses locaux.

Nous prenons note du travail effectué par les corédacteurs sur le dossier de l'Afghanistan, qu'ils ont mené dans un délai très court, ainsi que de leur volonté de rechercher un compromis afin de parvenir à un consensus. Cet effort de collaboration a abouti au renouvellement du mandat de la MANUA, qui permettra à la Mission de mener à bien ses activités sur le terrain en temps voulu.

Dans le même temps, nous regrettons qu'en raison des positions prises par certains membres du Conseil de sécurité, la version finale de cette résolution ne tienne pas compte d'une évaluation objective des menaces que fait peser sur l'Afghanistan l'État islamique d'Iraq et du Cham ou du problème de la drogue, qui perdure depuis longtemps et qui reste un défi non seulement pour le pays, mais aussi pour la région dans son ensemble et au-delà.

Nous rappelons que la neutralisation de ces menaces est essentielle au maintien de la stabilité et de la sécurité dans la région ; les ignorer ou les minimiser est inacceptable. Nous espérons que ces questions seront reflétées objectivement dans le rapport du Secrétaire général qui sera présenté au Conseil de sécurité en janvier prochain, conformément à la résolution adoptée aujourd'hui.

M. de la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Nous remercions les auteurs de la résolution 2596 (2021) – la Norvège et l'Estonie. Le Mexique soutient et reconnaît le travail fondamental réalisé par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Pour cette raison, il est important que le Conseil de sécurité ait renouvelé son mandat pour six mois.

Comme nous l'avons répété, les circonstances auxquelles est confrontée la population civile en Afghanistan aujourd'hui rendent peut-être plus nécessaire que jamais le soutien déterminé de l'ONU pour faire face aux besoins humanitaires. Nous reconnaissons le travail essentiel réalisé par le personnel de la MANUA en Afghanistan, dans un contexte particulièrement complexe.

Le respect total du droit international humanitaire, en particulier la protection des civils, est essentiel et incontournable compte tenu de la grave situation sécuritaire qui s'est dessinée en Afghanistan. C'est pourquoi le Mexique a insisté pour que ce sujet soit explicitement mentionné. Nous sommes surpris qu'il n'ait pas été inclus.

En ce qui concerne la demande faite au Secrétaire général de présenter un rapport contenant des recommandations stratégiques et opérationnelles fondées sur l'évolution de la situation politique, sociale et sécuritaire, le Mexique comprend et suppose qu'il doit inévitablement inclure une analyse de la situation des femmes et des filles en Afghanistan.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, le Conseil de sécurité a envoyé un signal fort de soutien à la poursuite des activités de l'ONU en Afghanistan. Le rôle de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et le travail de l'ensemble du système des Nations Unies sont plus que jamais nécessaires, alors que nous entrons dans une période d'incertitude qui exige que la communauté internationale parle d'une voix claire et unifiée.

Nous réitérons nos remerciements pour les efforts que la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Lyons, son équipe et les autres acteurs de l'ONU continuent de faire sur le terrain dans des circonstances extrêmement difficiles. Ils jouent un rôle essentiel dans la coordination de l'aide humanitaire dont le pays a désespérément besoin, et fournissent une assistance vitale aux Afghans dans le besoin. Nous nous félicitons des récentes assurances données par les Taliban concernant l'accès humanitaire, et nous espérons qu'ils respecteront les engagements qu'ils ont pris à Doha.

La résolution 2596 (2021) adoptée aujourd'hui réitère les appels lancés dans la résolution 2593 (2021) pour que l'Afghanistan ne soit plus jamais un refuge pour le terrorisme. La résolution précise également les attentes du Conseil concernant la mise en place d'un gouvernement inclusif qui respecte les droits de l'homme et représente la diversité du pays et toutes ses communautés, y compris les femmes. Comme nous l'avons dit, nous adapterons notre approche concernant les Taliban en fonction des mesures qu'ils prendront.

Pour terminer, je tiens à souligner notre préoccupation concernant la sûreté et la sécurité du personnel de la MANUA. Nous sommes très inquiets des informations selon lesquelles des membres des Taliban ont engagé des représailles contre le personnel des Nations Unies dans l'ensemble du pays. Nous appelons les Taliban à honorer les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et à respecter la neutralité de tous les membres du personnel des Nations Unies. Nous attendons avec intérêt que le Secrétaire général énonce, en janvier, ses recommandations stratégiques et opérationnelles sur le mandat de la MANUA, sur la base desquelles nous entendons poursuivre des discussions détaillées avec les membres du Conseil.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine appuie l'adoption à l'unanimité de la résolution du Conseil de sécurité portant prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), et félicite la Représentante spéciale Lyons

et l'ensemble de son personnel de la MANUA de leur détermination à poursuivre leur travail dans des conditions difficiles.

Dans le même temps, nous tenons à réaffirmer que l'Afghanistan est à un tournant décisif en vue de passer d'une situation d'agitation à une situation de stabilité. La guerre en Afghanistan a pris fin, mais les problèmes du pays persistent. La politique de la contrainte, l'ingérence militaire et une prétendue «transformation démocratique» sont les causes profondes de ces problèmes. Le retrait précipité des États-Unis et de leurs alliés a fait surgir de nouveaux problèmes, générant une incertitude accrue dans le pays. Nous appelons ces pays à en tirer des enseignements profonds et à honorer leurs effectivement les responsabilités qui leur incombent au premier chef de reconstruire l'Afghanistan, en lui fournissant une assistance économique, des moyens de subsistance et une aide humanitaire, au lieu de simplement rejeter les torts sur d'autres et s'en aller.

L'Afghanistan a déjà mis en place un gouvernement intérimaire, mais ses politiques intérieure et extérieure n'ont pas encore été arrêtées. La communauté internationale doit respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan, ainsi que le principe d'un processus dirigé et contrôlé par les Afghans et aider le peuple afghan à choisir de manière indépendante la voie de son développement. Elle doit inciter l'Afghanistan à bâtir en fin de compte une architecture politique inclusive à large assise qui appliquera des politiques intérieure et extérieure modérées et constantes, tout en garantissant des relations amicales avec ses voisins et en respectant les droits et les intérêts fondamentaux des minorités, des femmes et des enfants.

Le risque est élevé que les forces du terrorisme international puissent converger et prospérer en Afghanistan. La communauté internationale doit continuer de renforcer la coopération antiterroriste et combattre toutes les forces du terrorisme, y compris le Mouvement islamique du Turkestan oriental, Daech et Al-Qaïda. Les Taliban ont maintes fois promis qu'ils ne permettront à aucune force d'utiliser le territoire afghan pour compromettre les intérêts de sécurité de ses voisins. Nous espérons que les nouvelles autorités afghanes tiendront leur promesse, rompront leurs liens avec tous les groupes terroristes et s'attaqueront à la fois aux causes profondes et aux symptômes de ce problème, et empêcheront les forces terroristes en Afghanistan de causer du tort à d'autres parties du monde.

Actuellement, près de la moitié de la population afghane vit sous le seuil de pauvreté et 14 millions de personnes sont confrontées à une crise alimentaire. La situation liée à la maladie à coronavirus (COVID-19) est grave. La Chine entend fournir une aide humanitaire d'urgence et des vaccins à la population afghane. Nous appelons la communauté internationale à tendre une main secourable au peuple afghan pour l'aider à surmonter ces difficultés, et à apporter un concours à l'ONU pour qu'elle joue un rôle plus important dans la fourniture de l'aide humanitaire.

Les sanctions unilatérales et le gel des avoirs à l'étranger ont exacerbé les difficultés économiques de l'Afghanistan. Nous exhortons que les pays concernés à lever le gel des avoirs afghans.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de l'Irlande.

Nous nous félicitons de l'adoption ce matin de la résolution 2596 (2021), qui proroge le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je tiens à remercier l'Estonie et la Norvège, les deux pays chargés de ce dossier, de leurs efforts pour obtenir un accord sur ce texte.

La résolution adoptée aujourd'hui témoigne de l'appui unanime du Conseil à l'action essentielle dont s'acquitte la MANUA pour accompagner le peuple afghan. Nous nous félicitons que le texte prenne acte du fait que seul l'établissement d'un gouvernement inclusif et représentatif permettra d'assurer un avenir durable pour l'Afghanistan. Le Conseil y réaffirme également l'importance que revêt la participation pleine, égale et effective des femmes pour un quelconque règlement politique futur.

Je me félicite en outre de notre insistance sur le fait que le futur gouvernement, quel qu'il soit, devra respecter les droits humains, notamment en ce qui concerne les femmes, les enfants et les membres des minorités.

Si nous accueillons favorablement l'adoption de la résolution d'aujourd'hui, nous savons que ce texte ne rend pas compte de tous les problèmes auxquels l'Afghanistan est confronté en cette période de bouleversements. Je profite de cette occasion pour réaffirmer l'importance capitale du respect des obligations qui incombent à l'Afghanistan en vertu du droit international humanitaire, du droit des réfugiés et du droit international des droits de l'homme. Nous réitérons également notre appel à tous les acteurs pour qu'ils garantissent un accès complet, sûr et sans entrave à tous les travailleurs humanitaires qui acheminent une aide vitale à l'Afghanistan. C'est particulièrement important pour les travailleuses humanitaires, qui se heurtent à divers obstacles tandis qu'elles tentent de sauver des vies humaines et d'assurer la survie des populations. L'Irlande renouvelle également son attachement robuste à la protection des civils.

La résolution fournit un fondement structuré et clair à la mobilisation du Conseil et du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan dans les six prochains mois. Je ne me laisserai pas de répéter que, durant cette période, nous jugerons les Taliban à l'aune de leurs actions, et non de leurs paroles. Au cours de la période à venir, nous envisagerons les prochaines mesures à prendre, notamment concernant les paramètres d'une implication future des Nations Unies.

La résolution d'aujourd'hui franchit une étape importante, mais ce n'est qu'une étape. L'Irlande entend continuer de placer les droits et les besoins du peuple afghan, en particulier des femmes et des filles, au premier plan de sa mobilisation dans les prochains temps.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Il n'y a plus d'orateurs ou d'oratrices inscrits sur la liste.

La séance est levée à 10 h 25.